

L a u s a n n e

**LA DIRECTION DES TRAVAUX  
SERVICE D'URBANISME**

a le pénible devoir de faire part du décès de son ancien collaborateur

**Monsieur Jacques ANDRIST**

*Adjoint administratif*

*Répondant en ressources humaines*

Nous garderons le meilleur souvenir de ce collègue dévoué et estimé de tous.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.